

Le retour aux sources, il n'en a cure

THERMALISME Jean-Pierre Grouzard, le président de la Fédération française des curistes médicalisés, milite pour des soins remboursés et accessibles à tous

ARNAULD BERNARD
a.bernard@sudouest.fr

A l'occasion d'une réunion d'information organisée aujourd'hui, à partir de 15 heures, à l'Institut du thermalisme de Dax, Jean-Pierre Grouzard, le président de la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM), prendra la parole pour défendre sa vision de l'avenir du thermalisme.

« **Sud Ouest** » Quel rôle votre fédération joue-t-elle auprès des établissements thermaux ?

Tous les voyants sont au vert, et c'est bien entendu aussi le cas pour Dax, même si cette reprise est lente.

Pour vous, Dax est « la » ville thermale. Quels sont ses atouts ?

Je ne veux pas faire de jaloux, mais Dax a tous les atouts : c'est une ville animée, qui compte plusieurs établissements, une quinzaine en comptant Saint-Paul-lès-Dax. Certains y voient une faiblesse, mais moi, j'y vois plutôt une force. Ici, le thermalisme a un visage humain, ce n'est pas l'usine, beaucoup d'établissements ont leurs propres loge-

Jean-Pierre Grouzard Nous sommes un pôle d'expertise. Nous faisons du lobbying pour un thermalisme social et médicalisé. Social, parce qu'accessible au plus grand nombre, et médicalisé, car il faut que les cures thermales soient remboursées par la sécurité sociale. Nous avons 1500 adhérents, nous sommes la seule fédération qui est agréée par le ministère de la Santé, et ce depuis dix-sept ans.

Après une décennie plus difficile, le thermalisme reprend des couleurs. C'est une tendance nationale ?
C'est vrai qu'au début de la dernière décennie, le secteur se portait un peu moins bien. Mais on assiste à une remontée lente et progressive, de 2 % par an, parallèlement au vieillissement de la population, et à l'élargissement de la pyramide des âges. On peut aussi compter sur un public moins âgé, qui se tourne lui aussi vers les cures, grâce à l'attrait de la médecine douce et alternative, mais aussi à cause de la défiance des gens face aux traitements médicamenteux de certaines pathologies.

« Je crois que ceux qui se souviennent avec nostalgie de la Belle Époque se trompent »

500 et 600 emplois sur le bassin de vie, il faut aussi compter tous les emplois indirects : les commerces, l'hôtellerie, le tourisme, etc.

La clientèle des établissements a-t-elle évolué ces dernières années ?
Le patient est un peu moins assisté qu'avant, il prend des décisions, il est plus éclairé, il s'investit lui-même dans sa cure. Si les soins thermaux le matin sont toujours la norme, de plus en plus d'établissements proposent, l'après-midi, des cours de relaxation, de nutrition, et c'est au patient lui-même d'optimiser sa cure. Sinon, le thermalisme en 2016

ments, c'est ce que cherche la clientèle. Dax a une solide expérience en matière de rhumatologie et les traitements à base de boue ont très bonne réputation. Si le thermalisme représente entre

s'adresse essentiellement aux classes moyennes et plus, mais aussi aux ouvriers et aux employés. À la fédération, nous prôtons un thermalisme « social et médicalisé », essentiellement pour défendre le remboursement des soins. C'est à contre-courant des discours actuels, mais c'est ce que nous défendons, même si nous sommes souvent victimes de dénigrement.

Le thermalisme n'est-il pas plutôt réservé à une clientèle aisée ?

C'est un sujet au cœur du thermalisme. C'est la question à laquelle il faudra répondre pour l'avenir. Le Conseil national de la Résistance, par une ordonnance, en 1947, a rendu les soins thermaux accessibles au plus grand nombre, alors qu'ils étaient alors réservés aux classes aisées. Depuis, régulièrement, on parle de ne plus rembourser les soins, les mutuelles ne couvrent plus complètement les cures. Il faut que les acteurs s'unissent pour obtenir le maintien des taux de remboursement. Certains acteurs ont

tendance à se tourner vers une clientèle plus huppée. Je crois que ceux qui se souviennent avec nostalgie de la Belle Époque se trompent, et que l'avenir des thermes n'est pas là.

On voit de plus en plus d'établissements proposer des soins adaptés aux actifs, des soins alternatifs...

Oui, c'est une évolution assez récente, et si les gens sont volontaires, pourquoi pas ? Enfin ? Il ne faut pas perdre de vue que pour qu'un soin soit efficace, il faut respecter la physiologie du patient, et que c'est donc mieux le matin plutôt que le soir, car le corps est plus réceptif. Je suis un peu dubitatif, mais c'est vrai que le thermalisme connaît actuellement une cure de rajeunissement.

Par contre, une menace plus inquiétante pèse sur l'activité : la pénurie des médecins thermalistes. Il y a un désintérêt, notamment dans les milieux universitaires, pour cette spécialité, ce qui risque de poser un vrai problème dans quelques années.



Par **Théo Hetsch**, France Bleu Gascogne et France Bleu
Mercredi 12 octobre 2016 à 17:12

ÉCONOMIE – SOCIAL

Landes : les cures thermales réservées aux plus aisés ?

Les curistes sont de plus en plus âgés et aisés. Dans ce contexte, comment garder un thermalisme accessible à tous ? La fédération française des curistes médicalisés organisait un débat à Dax (Landes) ce mercredi 12 octobre sur le sujet.

Les cures vont-elles être réservées aux plus aisés ? C'est ce que craint la fédération française des curistes médicalisés. Elle organisait un débat ce mercredi 12 octobre à Dax sur le sujet. Car depuis plusieurs années, régulièrement, **la question du remboursement des cures revient sur le tapis**, avec la volonté de réduire le trou de la "sécu". Cela ne freine pas, pour l'instant, le flot des curistes : ils étaient plus de 73 000 l'an dernier à Dax et Saint-Paul-lès-Dax. Mais ils sont de plus en plus âgés et aisés.

Le reste à charge peut aller jusqu'à 350 euros

Aujourd'hui, quand vous allez en cure, la sécu rembourse 65% des frais. Le reste, le "ticket modérateur", peut aller jusqu'à 350 euros et n'est **pas forcément pris en charge par votre complémentaire santé**. En effet, depuis le 1er janvier 2016 et la généralisation des mutuelles d'entreprises, ces dernières n'ont pas l'obligation de prendre en charge les frais des cures. Certaines mutuelles le font - souvent les plus chères - mais d'autres pas. Il y a alors un **risque d'inégalité devant la santé** pour le président de la Fédération Française des Curistes Médicalisés, Jean-Pierre Grouzard :

Cliquez sur ce lien ci-après:

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/dax-les-cures-reservees-aux-plus-aisees-1476284869>



En juin dernier, un **rapport parlementaire préconisait d'obliger les complémentaires à rembourser** ce reste à charge. Les auteurs, les députés Dominique Dorb (LR) et Jeanine Dubié (PRG), y appelaient à "Introduire les cures thermales dans le panier de soins minimal pris en charge par les assurances complémentaires souscrites par les entreprises au profit de leurs salariés". Pour l'instant, ce rapport est resté lettre morte.

Certains curistes puisent dans leurs économies

Résultat: certains curistes puisent dans leurs économies pour se rendre dans des thermes. Le mois dernier, France Bleu vous racontait l'histoire d'Alain et de sa femme, 800 euros de retraite chacun. Leur mutuelle ne rembourse plus les cures thermales. "Alors on s'organise, on a décidé de ne plus partir en vacances, pour pouvoir partir en cure", raconte-t-il.

Pour la Fédération Française des Curistes médicalisés, ces attaques n'ont pas de sens : "Le thermalisme, ça marche, ça ne coûte pas cher" assène son président Jean-Pierre Grouzard, "et puis ça fait vivre des régions, comme celle de Dax, où des milliers d'emplois découlent des cures thermales". En tout, l'an dernier, le coût du thermalisme pour la sécu a été de 275 millions d'euros. Un coût modéré: c'est moins de 0,2% des dépenses du régime général.